

ORGANISER DES RENCONTRES AVEC DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS ET DE L'INFORMATION EN MILIEU SCOLAIRE



Directeur du CLEMI

Serge Barbet

Coordination éditoriale

Elodie Gautier, Aude Mouyanaga, Nathalie Nouailles, Elena Pavel, Virginie Sassoong, Lionel Vighier

Ont aussi contribué à cette publication

Valérie Gouban, Tristan Goldbronn, Sylvain Joseph, Séverine Poncet-Ollivier, Sophie Schemoul

Mise en page

Yasmine Amrioui, Maëlys Rochard

GUIDE POUR L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

Enseignante, enseignant, vous avez choisi de mener une action pédagogique en éducation aux médias et à l'information (EMI) afin de permettre à vos élèves de comprendre et de maîtriser notre environnement informationnel et ainsi exercer une citoyenneté active et faire vivre la démocratie. Le CLEMI et son réseau de coordonnateurs académiques ont rédigé ce guide pratique pour vous accompagner. Professionnels des médias, journalistes, photo-reporters... ce guide est aussi fait pour vous !

L'objectif de l'éducation aux médias et à l'information est la transmission de connaissances sur les médias et le numérique en les articulant à des compétences techniques et créatives, un apprentissage par le faire. Elle est au cœur du parcours citoyen et constitue un levier d'action pour promouvoir une culture de l'égalité.

Ce guide pratique a été conçu pour donner vie à l'EMI en classe et vous accompagner dans la construction de vos séances, en tant qu'enseignant ou intervenant.

Ce document regorge d'idées, de conseils et d'outils pour organiser des rencontres enrichissantes avec des journalistes, photo-reporters, dessinateurs de presse, étudiants en journalisme et autres acteurs du monde médiatique. De la préparation au suivi post-rencontre, découvrez comment co-construire des projets pédagogiques, adaptés à l'âge et aux besoins de vos élèves.

Profitez également de conseils pratiques pour les interventions en visioconférence ou en vidéo différée, des alternatives pour s'adapter à toutes les contraintes.

Ce guide vous propose un cadre structuré et les étapes-clés pour réussir les interventions en milieu scolaire et ainsi contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et au développement de l'esprit critique des élèves.

ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENSEIGNANTS

P. 6-20

- 1. Préparer la rencontre** p. 7
- 2. Construire le projet pédagogique** p. 11
- 3. Pendant la rencontre: déroulement et points clés** p. 13
- 4. Après la rencontre: la poursuite du projet pédagogique** p. 15
- 5. Modalités d'intervention à distance** p. 17

REPÈRES POUR LES PROFESSIONNELS

P. 21-29

- 1. Les intervenants en milieu scolaire** p. 22
- 2. Préparer son intervention** p. 24
- 3. Le rôle de l'intervenant** p. 26
- 4. S'engager auprès des élèves : un enjeu éducatif et citoyen** p. 28

ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENSEIGNANTS

1

PRÉPARER LA RENCONTRE

Qui contacter ?

Le CLEMI et son réseau académique

Le CLEMI, service de Réseau Canopé, porte une mission nationale d'impulsion, de coordination, de formation et d'accompagnement pédagogique pour l'éducation aux médias et à l'information. Depuis sa création en 1983, ses équipes forment les enseignants et formateurs, pour permettre aux élèves de construire une pratique citoyenne des médias, mieux comprendre le monde qui les entoure et développer leur esprit critique. Le CLEMI organise la Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole et a étendu sa mission en direction des familles pour les accompagner dans un monde en pleine transition numérique. Son action s'inscrit dans une perspective de coopération avec les institutions à l'échelle européenne et internationale. Il s'appuie sur un réseau de coordonnateurs et coordonnatrices académiques, qui partout en France encourage, structure et organise tout au long de l'année scolaire, les rencontres entre les professionnels des médias, de la presse, de l'information et les classes. Les équipes du CLEMI sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans votre démarche.

Contactez votre coordonnatrice ou coordonnateur académique

Contactez les équipes du CLEMI national

Les professionnels des médias

Au-delà des rencontres proposées par le CLEMI, des associations de journalistes et de professionnels de l'information proposent des interventions dans les classes.

Il est utile de vérifier au préalable que ces organismes :

- bénéficient d'un agrément ministériel ou académique,
- font l'objet d'une convention ou d'un partenariat avec le CLEMI, notamment, par exemple, dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'École.

Contactez une association agréée par le ministère de l'Education nationale

Quelles questions se poser avant de solliciter d'un professionnel des médias ?

En tant qu'enseignant et avant la rencontre, il est essentiel de se renseigner sur l'intervenant, son métier, son média, préparer des questions... Vous devez définir le projet pédagogique dans lequel s'insère la rencontre avec le professionnel des médias et de l'information.

Quelques questions types pour cadrer votre projet :

En quoi faire intervenir un journaliste dans votre classe peut contribuer à compléter le travail mené en EMI avec vos élèves ?

Comment envisagez-vous l'intervention du professionnel : témoignage sur son métier, organisation de son travail, spécificités (si le journaliste est photographe, journaliste reporter d'images, présentateur ou spécialisé dans un domaine) ?

Quels seront le thème et l'angle de cette rencontre ?

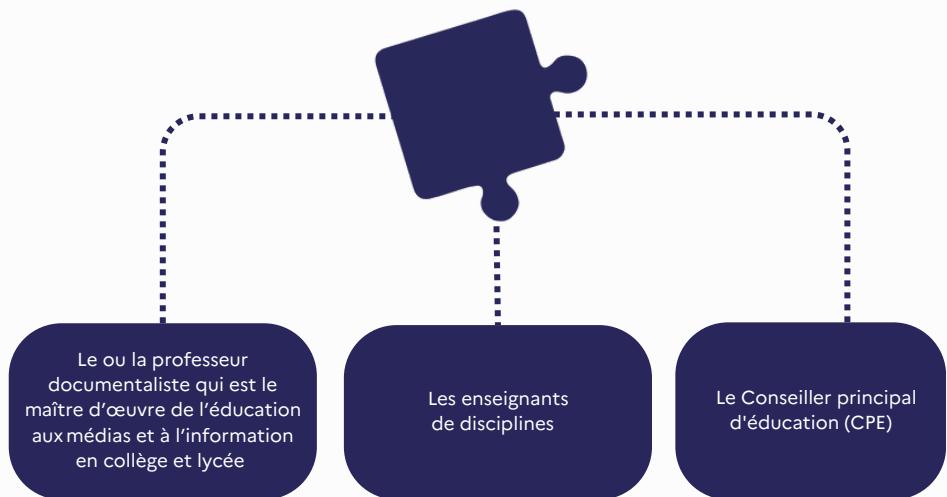
Pour réussir cette collaboration avec le professionnel au bénéfice de vos élèves, il est important de faire le point sur vos propres compétences en EMI.

Vous pouvez consulter les différentes ressources proposées par le CLEMI pour vous accompagner: Les Essentiels, publication biannuelle qui revient sur les fondamentaux, les dossiers pédagogiques thématiques (Semaine de la presse et de médias dans l'Ecole, journalisme de solution, égalité filles-garçons, ...) et toutes les fiches pédagogiques disponibles sur le site du CLEMI.

Qui associer ?

Il est essentiel d'associer à l'organisation de la rencontre votre chef d'établissement ou la direction de votre école afin de prévoir l'arrivée et le départ de l'intervenant, la salle où aura lieu la rencontre, la restauration si besoin.

Pour mettre en place le travail préparatoire à mener en classe avec les élèves, que ce soit les recherches sur l'intervenant et son métier, sur le sujet d'intervention, ou encore la préparation des questions, pensez à associer :



La rencontre doit constituer un véritable projet d'établissement ce qui en facilitera le déroulement. Tous les détails logistiques doivent être convenus avec l'ensemble des parties prenantes.

2 CONSTRUIRE LE PROJET PÉDAGOGIQUE

La préparation de l'intervention se fait avec le professionnel des médias et de l'information

Dans la mesure du possible, l'enseignant et l'intervenant prévoient un ou plusieurs temps d'échanges pour convenir du cadre de l'intervention, notamment si le professionnel des médias n'est jamais intervenu en milieu scolaire.

L'enseignant présente son projet pédagogique à la lumière des programmes d'enseignements, du projet d'école ou de l'établissement scolaire ainsi que le profil de la classe. Ce premier volet peut être construit en lien avec le CLEMI national ou avec le CLEMI de l'académie concernée.

Au cours de ces échanges, les points suivants peuvent notamment être abordés avec l'intervenant :

 Les objectifs pédagogiques de la rencontre

 Les supports utilisés

 Le cycle, l'âge des élèves pour adapter l'intervention

 Le matériel éventuel

 Le périmètre et rôle de chacun

 Les modalités pratiques : organisation du déplacement...

 Des pistes de la réalisation finale attendue des élèves à la suite de l'intervention : synthèse, article, dossier, podcast...

 Le format de la rencontre : en présentiel ou en visioconférence, la durée

L'enseignant et l'intervenant doivent s'assurer que le contenu de l'intervention (supports compris) respecte la Charte de la laïcité.



3

PENDANT LA
RENCONTRE:
DÉROULEMENT ET
POINTS CLÉS

L'intervention du professionnel des médias se déroule sous la responsabilité de l'enseignant et nécessite sa présence permanente. Dans le cas d'un atelier, de la réalisation d'un reportage dans l'enceinte d'un établissement ou à l'extérieur, l'enseignant ne peut en aucun cas confier le groupe classe à l'intervenant. A défaut, un autre membre de l'équipe pédagogique doit être présent avec l'aval du chef d'établissement.

Avant de commencer la rencontre proprement dite, l'intervenant introduit la rencontre. Il est invité à :

- Se présenter et présenter le média, l'association, l'institution, l'école d'où il vient. L'intervenant peut montrer un ou plusieurs exemples de ses réalisations.
- Apporter du matériel « réel » : enregistreur, smartphone, caméra, chasuble (gilet) presse etc. pour mieux rendre compte de la réalité.
- Expliquer le déroulement de la rencontre : exercice de mise en pratique, temps de questions-réponses.

Idéalement au cours de la rencontre, l'intervenant doit :

Être le plus concret possible en racontant des anecdotes, en montrant des exemples, en évoquant son parcours

Susciter l'intérêt des élèves en créant une interaction avec eux, en leur posant des questions, en les « mettant dans la peau de... ».

Être authentique en partageant son vécu.

Pour conclure la rencontre, l'intervenant peut demander à la fois aux élèves et à l'enseignant ce qu'ils et elles ont appris de cette rencontre.

4

APRÈS LA
RENCONTRE:
LA POURSUITE
DE SON PROJET
PÉDAGOGIQUE

Échanger avec les élèves

Il est intéressant de prévoir une activité de bilan, qu'elle soit à l'oral ou sous la forme d'un questionnaire :

Qu'as-tu retenu, aimé ?

Quelles sont les questions que tu te poses encore ?

Dans la continuité des échanges avec les élèves et la réalisation du projet pédagogique, les élèves peuvent rédiger un compte-rendu, un article de la rencontre et le publier sur l'intranet, le site de l'établissement scolaire, dans le journal scolaire etc. L'intervenant, la communauté éducative de l'établissement et le CLEMI de l'académie peuvent être invités à le lire, l'écouter, le visionner et le relayer selon le support.

Évaluer la rencontre

Il est essentiel de faire un point enseignant-intervenant afin d'évaluer la qualité de la rencontre. S'il a fallu faire face à des problèmes, il est important d'échanger autour des écueils rencontrés, de s'interroger sur leur origine, le degré de préparation et de remonter l'information au chef d'établissement et/ou aux services du CLEMI (coordinateur académique, le pôle communication en charge du partenariat).

Dans la perspective de l'évaluation, il est intéressant de soumettre un court questionnaire aux parties prenantes.



5

MODALITÉS
D'INTERVENTION
À DISTANCE

Une intervention en ligne nécessite une préparation particulière par rapport à une intervention en présentiel.

Intervention en visioconférence

Le choix de l'outil pertinent n'est pas aisé parmi l'éventail de solutions proposées. Certaines offrent un cadre RGPD de protection des données personnelles des élèves et des intervenants plus adéquats que d'autres. La familiarisation avec l'outil numérique en amont de la rencontre reste un pré-requis nécessaire et important.

Le CLEMI encourage à utiliser les outils de l'Éducation nationale :

1

Le service **Visio-Agents** permet aux agents du ministère de l'éducation nationale de collaborer et d'organiser des réunions, des conseils de classe, des réunions pédagogiques. Le service de classes virtuelles est aussi disponibles sur la plateforme [apps.education.fr](https://apps.eduscol.fr) sur Eduscol^[1].

2

La CNIL en lien avec le ministère de l'Éducation nationale propose des recommandations, pour utiliser les outils de visioconférence^[2] :

La politique de confidentialité informe-t-elle clairement les utilisateurs sur l'usage fait de leurs données et les moyens d'exercer leurs droits (type de données collectées, durées de conservation, destinataires, finalités) ?

Les moyens d'accès au service ou à la ressource sont-ils sécurisés (par exemple lien « HTTPS », présence d'un cadenas avant l'URL) ?

Le site est-il hébergé dans l'Union européenne (des services comme Who.is permettent de voir le pays où est hébergé un site) ?

Les données peuvent-elles être transférées à des partenaires commerciaux ? Si oui, il n'est pas recommandé d'utiliser l'outil en question.

De télécharger le logiciel depuis le site de l'éditeur ou un site recommandé par celui-ci afin d'éviter de télécharger par erreur un logiciel malveillant.

Le CLEMI invite l'enseignant et l'intervenant à effectuer des tests avant la rencontre et d'anticiper une demi-heure de temps de préparation technique pour assurer les connexions nécessaires.

[1] <https://eduscol.education.fr/3209/le-service-de-classes-virtuelles-sur-la-plateforme-appseducationfr>

[2] <https://www.cnil.fr/fr/les-conseils-de-la-cnil-pour-utiliser-les-outils-de-visioconference>

Intervention en « vidéo différée »

Il est également possible, si l'intervenant manque de disponibilité, d'imaginer un dispositif en « vidéo différée ».

L'enseignant peut demander à l'intervenant de réaliser une vidéo de présentation expliquant son parcours, ce qu'il fait etc. Cette vidéo pourra être diffusée aux élèves et après le travail pédagogique mené en classe par l'enseignant, celui-ci pourra inviter les élèves à formuler leurs questions à l'intervenant.

Les questions des élèves pourront être transmises par l'enseignant à l'intervenant qui pourra y répondre en réalisant une courte vidéo. Celle-ci pourra être diffusée aux élèves après validation de son contenu pédagogique par l'enseignant. Des échanges pourront ensuite s'en suivre avec les élèves.



FORMATION

POUR QUI ?

Les enseignants et les formateurs

POUR QUOI ?

Permettre aux élèves de construire une pratique citoyenne des médias

Mieux comprendre le monde qui les entoure

Développer leur esprit critique

L'ACTION DU CLEMI

Le CLEMI porte une mission nationale d'impulsion, de coordination, de formation et d'accompagnement pédagogique pour l'éducation aux médias et à l'information.

ACTIONS ÉDUCATIVES

QUELS ÉVÈNEMENTS ?

La Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole et des concours d'éducation aux médias.

FAMILLE

COMMENT ?

Le CLEMI accompagne les familles dans un monde en pleine transition numérique.

INTERNATIONAL

OÙ ?

L'action du CLEMI s'inscrit dans une perspective de coopération avec les institutions à l'échelle européenne et internationale.



REPÈRES POUR LES PROFESSIONNELS

1

LES INTERVENANTS
EN MILIEU
SCOLAIRE

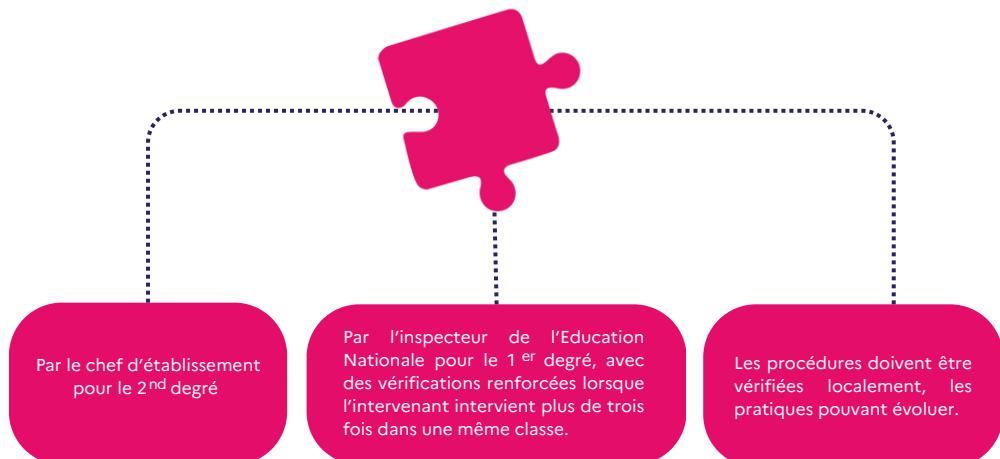
Qui peut intervenir ?

Journalistes, pigistes, journalistes reporters d'images, journalistes en exil, rédacteurs en chef, photo-reporters, dessinateurs de presse, reporters de guerre, présentateurs, animateurs, étudiants en école de journalisme, professionnels de l'audiovisuel, du numérique ou de la vérification de l'information... tous les acteurs du champ médiatique sont concernés.

Les interventions peuvent se dérouler :

- À titre individuel** : l'intervenant fait sa demande. Sa proposition est appréciée par le CLEMI national ou par le réseau des coordonnateurs académiques en fonction de son profil, de son expérience et des besoins des équipes pédagogiques.
- Au nom du média** : un intervenant mandaté par un média peut intervenir dans un établissement scolaire. Cette intervention peut faire l'objet d'un partenariat ou d'une convention avec le CLEMI, notamment dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'École.
- Au nom d'une association** : Les associations agréées par le ministère de l'Éducation nationale peuvent intervenir sans solliciter d'autorisation supplémentaire.

Lorsque l'association n'est pas agréée, une autorisation d'intervention est nécessaire :



La diversité des parcours et des expériences permet aux élèves de découvrir l'univers des médias et de l'information dans toute sa diversité et de plonger dans les coulisses de la construction de l'information.

2

PRÉPARER SON INTERVENTION

Une approche adaptée aux élèves et aux objectifs pédagogiques

Une fois que le contact est établi avec l'enseignant, il est fortement conseillé :

-  d'échanger pour définir le cadre et préciser les attentes pédagogiques : témoignage du parcours professionnel, présentation du métier, atelier pratique d'éducation aux médias et à l'information (EMI) etc.
-  d'anticiper les aspects pratiques (durée, lieu, format présentiel ou à distance)
-  d'adapter son intervention au profil d'élèves (âge, niveau, besoins)
-  de prévoir les supports (productions, matériel professionnel, images, sons)

L'intervenant n'est ni un enseignant, ni un porte-parole : c'est un médiateur critique qui n'impose pas une opinion, mais donne aux élèves des clés pour comprendre, analyser et questionner l'information.

La majorité des interventions durent une ou deux heures, en classe entière ou en groupes plus restreints. Elles peuvent avoir lieu en salle de classe, au CDI, en salle polyvalente ou en amphithéâtre.

Ces rencontres peuvent être ponctuelles ou s'intégrer dans un projet pédagogique au long cours défini par l'enseignant.

Déroulement d'une rencontre en classe

L'intervention se déroule sous la responsabilité de l'enseignant qui définit les attendus pédagogiques.

L'intervenant :

-  Se présente ainsi que son parcours, ses activités, le média ou la structure qui l'emploie.
-  Favorise l'interaction avec l'enseignant et les élèves (questions, mise en situation, débat cadré).
-  Illustré ses propos par des exemples concrets, des productions, des expériences vécues, des anecdotes.
-  Conclut par une synthèse ou un temps d'échange.

L'enseignant peut prolonger la rencontre par un travail en classe sous la forme d'un compte-rendu, article, débat, production médiatique.

A noter : toutes les rencontres organisées dans le cadre d'un partenariat avec le CLEMI ou durant la Semaine de la presse et des médias dans l'École sont proposées à titre gracieux.

En revanche, lorsqu'elles s'inscrivent dans un projet pédagogique de plus longue durée, elles peuvent faire l'objet d'une rémunération. Le Pass Culture constitue l'un des dispositifs mobilisables, mais d'autres modalités de financement peuvent exister (fonds propres de l'établissement, dispositifs territoriaux, soutiens de collectivités etc.). Les possibilités précises varient selon les académies. Il est donc recommandé de se rapprocher des coordonnateurs CLEMI en académie qui ont connaissance des dispositifs locaux.

3

LE RÔLE DE
L'INTERVENANT

Un regard professionnel pour éclairer les élèves

Intervenir en milieu scolaire s'inscrit dans une démarche pédagogique en EMI, autour de plusieurs objectifs :

-  Partager une expérience vécue ;
-  Montrer à voir les différentes facettes des métiers du monde des médias et de l'information ;
-  Apporter un regard expert sur les pratiques informationnelles et médiatiques ;
-  Compléter le travail pédagogique de l'enseignant en EMI ;
-  Participer ou contribuer à une production médiatique en classe.

L'intervenant éclaire les élèves sur les modes de production, de diffusion et de partage de l'information en s'appuyant sur son expertise. Il ne se substitue pas au travail de l'enseignant, mais vient le compléter dans le cadre d'un projet pédagogique défini. Il est essentiel, pour cela, de privilégier l'authenticité, les exemples concrets et les échanges directs.

La posture à adopter

L'intervenant ouvre des espaces de questionnement et favorise la mobilisation d'un esprit critique éclairé. Il intervient comme praticien et médiateur.

Pour tenir ce rôle, il doit notamment :

-  Respecter la déontologie journalistique (Charte de Munich) : vérification des faits, honnêteté, respect et protection des sources.
-  Expliquer clairement la distinction entre information, communication et opinion.
-  Être transparent sur les contraintes du métier (contraintes de temps, hiérarchie éditoriale, formats, accès aux sources).
-  Valoriser la diversité des parcours et des formes de journalisme, afin de montrer que le métier s'exerce sous des modalités variées.

L'intervenant s'engage dans une démarche honnête et transparente visant à accompagner les élèves dans l'analyse raisonnée des enjeux autour des pratiques journalistiques.

A ce titre, l'intervenant s'interdit tout discours ou activité revêtant un caractère militant ou de publicité commerciale. Dans le cadre de l'enseignement public, les interventions relevant d'une activité culturelle ou diffusant des contenus à vocation de prosélytisme ne sont pas autorisées : elles doivent respecter le principe de laïcité.

4

S'ENGAGER AUPRÈS
DES ÉLÈVES : UN
ENJEU ÉDUCATIF ET
CITOYEN

Les raisons de s'engager

Les interventions en milieu scolaire peuvent se faire ponctuellement ou sur une période étendue, en fonction du projet pédagogique. Elles représentent un engagement fort de la part des professionnels des médias et de l'information qui acceptent de partager leur expérience tout en contribuant à un enjeu essentiel de société : former des citoyens libres et éclairés.

Sur le plan personnel

La rencontre avec les élèves est souvent une expérience stimulante. Leurs questions, leur curiosité et leur regard permettent d'aborder son métier sous un angle différent et d'en redécouvrir le sens.

Sur le plan professionnel

Ces interventions valorisent le rôle et les missions des acteurs des médias et de l'information. Elles permettent de faire découvrir aux élèves l'univers des médias, de la presse, du numérique et d'en comprendre les enjeux culturels et démocratiques.

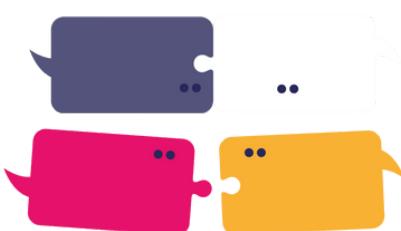
Sur le plan sociétal

S'investir dans ce type de démarche, c'est favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur esprit critique.

Ressources utiles et accompagnement

Pour préparer, prolonger ou compléter une intervention, à retrouver :

- Le site du CLEMI et [ses ressources pédagogiques et formations](#)
- Des ressources produites par des acteurs agréés et référencés notamment par le [ministère de l'Éducation nationale](#)
- [La liste des coordonnateurs CLEMI en académie](#) qui accompagnent les professionnels dans leur démarche et font le lien avec le public scolaire.



clemi.fr

